

Mairie



de Sainte-Marie

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Sainte-Marie, le 7 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le 11 novembre reste à jamais le jour du souvenir. On se souvient d'une terrible guerre longue de 4 ans, de l'armistice si cruellement payé. C'est pour cette raison que chaque année, les générations se doivent de l'honorer.

Malheureusement en raison de la situation et des contraintes sanitaires, cette année, la commémoration se tiendra en effectif restreint. Il n'y aura pas de rassemblement ouvert au public.

Persuadé que vous serez nombreux, néanmoins, à vouloir participer au devoir de mémoire et à soutenir notre démarche citoyenne, je vous invite à un moment de recueillement, ce 11 novembre, à 11 heures, chacun chez vous. Je vous propose, pour ceux qui le souhaitent, de mettre un drapeau Français sur votre habitation en signe de souvenir.

Merci de votre compréhension.

Prenez soin de vous.

Le Maire, Gérald GROSCLAUDE